



Une note conjointe du Ministre de l'Enseignement supérieur et le ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative [signée ce 19 mai 2022](#) et adressée au Secrétaire Général des Services du Premier Ministre a provoqué un tollé général. dans l'espace public.

En substance, la note du Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo, et son homologue de la Fonction publique et de la réforme Administrative Joseph LE, indiquait qu' à partir de 2023, les enseignants sortis des Écoles normales supérieures (ENS) et les Écoles normales supérieures de l'enseignement technique (ENSET) ne seront plus [directement intégrés à la fonction publique camerounaise](#).

Face à la déferlante de réactions, le chancelier des ordres académiques s'est justifié, précisant qu'il s'agit d'une proposition faite aux services du Premier ministre. « **Aucune décision n'est encore prise. Seule la hiérarchie est habilitée à prendre une telle mesure. Ses directives seront appliquées illico presto par les deux ministres** », a déclaré le Pr Jacques Fame Ndongo.

Avant de poursuivre : « **L'Etat tient aux lauréats des ENS et ENSET comme à la prunelle de ses yeux. Il prend toutes dispositions pour que leur avenir ne soit guère déliquescent. Les concours directs d'intégration à la fonction publique ne sont pas semblables à une**

fosse aux lions. L'équité, la rationalité et les contraintes de l'Etat sont prises en compte ».